

**COMPLÉMENTS AUX RÉPONSES
D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
AUX QUESTIONS 1.7 A) ET B)
DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1
DE S.É./AQLPA**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1.7**Références :**

- i) **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3933-2015, Pièce B-0018, HQD-4, Document 2, pages 13-14 et tableau 6, prévision de la demande en puissance.
- ii) **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3933-2015, Pièce B-0042, HQD-10, Document 1, page 17 :

Au cours de l'hiver 2015-2016, la réduction de la puissance est estimée à 28 MW avec une participation de 40 000 clients. Le déploiement de ce nouveau programme se poursuivra pour l'hiver 2016-2017. L'objectif est fixé à 100 000 participants et représente une réduction de 70 MW de la demande en puissance.

- iii) **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3933-2015, Pièce B-0068, HQD-16, document 1, Page 70, Réponse 27.1 à la Régie :

Demande 27.1

Veillez indiquer l'état d'avancement et les coûts consacrés au déploiement de 40 000 systèmes de télécontrôle des chauffe-eau résidentiels permettant d'effacer 28 MW au cours de l'hiver 2015-2016, c'est-à-dire à partir du 1^{er} décembre 2015.

Réponse

Au marché Résidentiel, le contexte d'élaboration d'un nouveau plan stratégique pour Hydro-Québec amène le Distributeur à se repositionner sur la meilleure stratégie à mettre en place afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés dans ce marché. Malgré ce repositionnement, le Distributeur vise à atteindre l'objectif en MW initialement annoncé pour la pointe 2016-2017, et ce, bien que le déploiement ne débiterait qu'en 2016.

Préambule: La réponse du Distributeur citée à la référence iii) semble indiquer que la cible de 40 000 systèmes pour l'hiver 2015-2016 est reportée en 2016 mais que le Distributeur est confiant d'atteindre la cible global de 100 000 systèmes pour l'hiver 2016-2017.

Demande(s) :

- a) Veuillez confirmer que le Distributeur espère toujours rencontrer la cible pour l'hiver 2016-2017.

Réponse :

- 1 **En vertu du paragraphe 156 de la décision D-2015-153, le Distributeur n'a pas**
- 2 **à répondre aux questions de l'intervenant en matière d'interventions en**
- 3 **efficacité énergétique.**

Complément de réponse :

1 **Le Distributeur confirme qu'il maintient la cible de 100 000 chauffe-eau à**
2 **l'hiver 2016-2017.**

b) Veuillez répondre à la question 27.2 que la Régie a posée en précisant l'offre commerciale ou tarifaire du Distributeur qui permettra de recruter 100 000 participants pour l'hiver 2016-2017.

Réponse :

3 **Voir la réponse à la question 1.7 a).**

Complément de réponse :

4 **Le Distributeur réitère qu'il n'est pour le moment pas en mesure de donner**
5 **davantage de précisions sur l'offre commerciale ciblant les charges**
6 **interruptibles résidentielles, comme il appert de la réponse à la question 61.4**
7 **de la demande de renseignements n° 3 de la Régie à la pièce HQD-16,**
8 **document 1.2 (B-0075).**